



LA BERTHENOUX

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu
du 03 décembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 décembre 2020 à 19h30

Date de convocation : 24 novembre 2020

Présents :

M. PATRIGEON Philippe, M. LAURENT Michel, Mme PILLET Michelle, M. Maurice BLIN, Mme PAILLET Sandrine, M. LABRUNE Emmanuel, Mme PETOLON Lucie, Mme LAURENT Patricia

Excusés : M. PROTON Philippe, M. BARBIER Loïc, M. CRUCHON Philippe

Secrétaire de séance : M. LABRUNE Emmanuel

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 22h00

Avant d'adopter le procès-verbal du dernier conseil municipal, le maire propose de rajouter un septième dossier à l'ordre du jour : implantation d'une antenne de radio téléphonique

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2020

En hommage à la mémoire de l'ancien président de la république M. Valéry GISCARD D'ESTAING, décédé le 02 décembre 2020, une minute de silence est observée.

DOSSIER 1 : SABI 36 – Désignation d'un représentant

Le conseil municipal désigne M. PATRIGEON Philippe pour représenter la commune au Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre

DOSSIER 2 : MODIFICATION PARCELLAIRE – LE GRIMAUDET

Afin de régulariser les limites cadastrales d'une parcelle située au lieu-dit « Le Grimaudet », le conseil municipal décide d'aligner la limite de la parcelle, en bordure de chemin rural, afin de plus avoir de décrochement.

DOSSIER 3 : TRAVAUX ENEDIS –

Le conseil municipal accepte la convention de servitude sur la parcelle F 758 situé près du lieu-dit « Les Crocs » afin qu'ENEDIS puisse remettre en état la ligne électrique dont les fils ont été volés.

DOSSIER 4 : RIFSEEP – MISE A JOUR

Le maire expose qu'il est nécessaire de revoir les catégories d'emplois des agents de la commune qui pourraient prétendre au régime indemnitaire.

Le conseil décide d'inscrire tous les postes d'emploi au tableau du régime indemnitaire.

DOSSIER 5 : CIMETIERE – FIN DE LA PROCEDURE DE CONSTAT A L'ETAT D'ABANDON

Le maire rappelle que la procédure lancée en décembre 2016 avec le Groupe ELABOR avait pour but de dresser une liste des tombes avec concession qui étaient à l'état d'abandon (entourage cassé ou non délimité, monument détérioré, monument risquant de s'effondrer,).

Les familles avaient la possibilité de restaurer ces sépultures ou de les abandonner.

Lors du dernier constat, en juillet 2020, une liste des sépultures toujours à l'état d'abandon a été dressé et peuvent être reprises par la commune.

Le conseil municipal décide de clore la procédure de constat à l'état d'abandon et valide la liste établie par le Groupe ELABOR.

DOSSIER 6 : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide d'appliquer une hausse d'environ 2% sur l'ensemble des tarifs communaux (salles, bibliothèque, assainissement, gîte, cimetière, ...)

DOSSIER 6 : IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DE RADIO TELEPHONIQUE

Le maire rappelle que la commune fait partie de la liste des communes françaises choisies pour l'implantation d'antennes de radio téléphonique.

Une première antenne sera installée à La Poulinière sur un terrain communal.

Le conseil municipal valide le projet d'implantation et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Terrains communaux : rapport de la commission des terrains sur l'attribution des terrains agricoles situés Les Doux et La Brande de l'Erable validé par le conseil
- ✚ Soutien aux entreprises :
 - Lecture de la demande de soutien pour une entreprise affectée par la crise sanitaire.
 - Lecture du projet d'installation d'une entreprise de ferronnerie d'art sur la commune
- ✚ Subventions aux associations 2021 : les associations percevront les mêmes subventions qu'en 2020
- ✚ Circulation : suite à une augmentation de la vitesse de circulation dans le Bourg, à La Poulinière et sur certaines voies communales, une rencontre est programmée avec le département pour trouver des solutions
- ✚ Vœux 2021 : en raison de la crise sanitaire il a été décidé qu'il n'y aurait pas de cérémonies des vœux en janvier
- ✚ Le CCAS distribuera les colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus le samedi 19 décembre 2020
- ✚ Distribution des sacs jaunes en mairie, de 9h00 à 12h00 :
 - Mardis 08 et 15 décembre
 - Jeudis 10 et 17 décembre
 - Samedi 19 décembre

Le Maire,
Philippe PATRIGEON

